

Budget Participatif

Dossier d'aide à la décision

à l'attention des membres du Conseil Citoyen

Les projets développés dans ce dossier ont fait l'objet d'une analyse des services municipaux. Ils ont déterminé les conditions de la faisabilité des projets des budgets participatifs et le financement nécessaire (parfois en plusieurs options de réalisation).

Il appartient aux membres du Conseil Citoyen de prendre connaissance des projets, de lire l'analyse effectuée par les services et d'effectuer une évaluation-cotation des projets. La réunion du Conseil Citoyen, réservée au budget participatif, permettra d'effectuer un choix et une priorisation des projets.

Projet 1 : Cheminement planté poétique et littéraire

Quartier de Corbiac

Résumé du projet :

Le projet vise à sensibiliser les habitants à la littérature grâce à des poèmes et des extraits de la littérature classique, sur une thématique en lien avec les jardins et la nature, disséminés sur les chemins et sur des supports variés (simples panneaux, arrosoirs, cabanes à oiseaux, galets, murs etc). On chemine sur un parcours planté depuis les différents quartiers et les écoles de Corbiac vers le Parc de Feydit. La déambulation sera agrémentée de plantes remèdes disponibles à la cueillette et ayant des vertus pour le jardinage amateur. Ces plantes seront soit cultivées directement sur le sol, soit mises à disposition dans des jardinières surélevées. Elles seront agrémentées de panneaux explicatifs. Il pourra s'agir de plantes pour confectionner des engrais verts (achillée, consoude, ortie...), sous forme de purins par exemple, des plantes insecticides ou répulsives (lavande, menthe, santoline...). L'arrivée dans le Parc de Feydit permettra d'achever la promenade bucolique autour de la maison de quartier où on pourra retrouver les mêmes thématiques de cueillette et de lecture de poèmes et comptines pour enfants sur un parcours ondulant et verdoyant.

Il sera également prévu des activités ponctuelles liées à la confection des fameux remèdes pour le jardinage permettant une transition vers des pratiques de jardinage plus saines pour les sols, des animations et lectures ou des poèmes mis en chanson lors de festivités et rencontres conviviales et pourquoi pas de l'organisation.

Analyse des services de la Ville

Ce projet pourrait être confié à un artiste (ou un collectif d'artistes) en lien avec l'association « ConfluenceS – Feydit » sous forme d'un paiement d'une prestation.

Un budget investissement est potentiellement nécessaire pour construire des éléments du parcours. Il s'agit également d'engager des habitant.e.s dans cette création pour permettre une durabilité du projet dans le temps avec des participant.e.s de tous les âges, comme une activité à part entière avec le centre social et d'animation par exemple.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
La DACAJ peut participer au recrutement d'un artiste ou bien d'un collectif, mais le suivi ne peut être effectué par la Ville. Le service « espaces verts » peut aider à la réalisation mais ne pourra intégrer cette tâche dans l'entretien régulier.	L'approche artistique doit trouver un relais. Sans un collectif d'habitant.e.s, le projet peut être amené à n'être qu'un « seul coup » sans se pérenniser. Ce projet nécessite un partenariat fort avec le centre social.

Financement évalué par les services

Budget global : 11 000€ dont 4000€ pour des panneaux et jardinières et 7000€ pour une prestation d'artiste(s), achat de plants et petits matériels, impressions.

Projet 2 : Création d'un lieu d'accueil pour pré-ado pour le quartier GAJAC

Quartier de Gajac

Résumé du projet

Trouver un lieu de vie avec activités, animations, jeux sur la journée ou demi-journée, pour les pré-ados (11-15 ans) sur le temps hors scolaire.

Occuper les enfants qui se retrouvent seuls le mercredi, leur trouver un lieu de sociabilisation avec un espace jeux, un lieu de rencontre et de renseignements.

Analyse des services de la Ville

Ce projet s'inscrit dans les attributions du centre social de ConfluenceS (agrément) en tant que réponse aux attentes et besoins des habitant.e.s. L'association perçoit une subvention spécifique dans le cadre du projet d'action « animation Gajac ». Cette subvention devrait être pérennisée dans le cadre du financement annuel de l'association comme un « socle » subvention à partir de 2022. Il est proposé que l'opération budget participatif puisse permettre l'obtention d'une subvention supplémentaire de 2500€ fléchée pour l'achat de matériel pédagogique ou l'achat d'entrée à des activités socio-culturelles ou sportives que l'association percevrait dans le courant de l'année.

À noter : Cette activité devrait être déclarée dans le cadre de la réglementation des accueils de loisirs de mineurs. Ceci induit une participation financière de la CAF et des familles utilisatrices du service.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
<p>Ce projet doit s'intégrer dans le cadre du projet global du centre social Feydit. Il nécessite un travail particulier de l'association.</p> <p>Le projet de l'habitante devrait rencontrer les objectifs et les activités du centre social</p> <p>L'obtention de la subvention pour l'achat de matériel devra être déclenchée par une demande justifiée.</p>	<p>Le lieu d'accueil pour un ACM doit être déclaré auprès des services de l'État (DDSPP).</p> <p>La question des locaux et des espaces dévolus à l'accueil des mineurs sur Gajac peut être un frein.</p> <p>Une expérimentation pourrait être menée pendant les vacances scolaires sur un groupe restreint (8 à 10 jeunes). Le recrutement doit être assuré par ConfluenceS.</p>

Financement évalué par les services

Budget global : 2500€ avec fléchage de l'usage (achat de matériel(s) et prestation(s) événements socioculturelles et sportifs).

Projet 3 : Sauve qui peut...

Quartier de Cerillan

Résumé du projet

Le projet "Sauve qui peut..." a pour objectif de sensibiliser les publics jeunes aux gestes d'urgence, afin de répondre à une question de santé publique nationale en créant des liens « inter jeunesse » et en permettant aux citoyens de devenir des citoyens acteurs. "Nous sommes TOUS des citoyens, donc nous sommes TOUS des sauveteurs potentiels"

Analyse des services de la Ville

Le projet est viable sur les compétences et les temps « communaux » péri-extrascolaire. La participation des collèges et lycées reste de la prérogative des chef.fe.s d'établissements. La participation sur le temps scolaire en primaire reste soumise à de nombreuses autorisations, en fonction des attendus des programmes scolaires et des rythmes d'apprentissage. L'aide de lycéens pour réaliser le projet sur les temps scolaires paraît difficilement mobilisable.

Il est proposé de réaliser ce projet sur le temps du Claé : le mercredi. Le Claé pourrait monter un projet de conception de mannequins en carton.

Concernant le coût de 50€ par personne pour remise à niveau, il faut évaluer l'intérêt de former prioritairement les animateurs au PSC1 et puis des parents ou autres acteurs de l'éducation. Une première expérimentation pourrait avoir lieu à l'école élémentaire de Cérillan.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Nécessité de réalisation sur temps du Claé le mercredi (conception de mannequins, réalisation des temps de formation)	Réalisation sur temps scolaire avec lycéens et collégiens très peu probable
Volonté de le déployer ensuite dans tous les Claé	Adhésion direction et professeurs des écoles en fonction des priorités de l'école
	Nécessité d'effectuer des temps de formation et d'intervention en dehors des horaires du Claé

Financement évalué par les services

Budget global : 2000 à 2500€

1000€ pour 20 personnes en comptant le nombre d'adultes intervenants dans l'école. En doublant le financement, l'atelier de Cérillan pourrait former 20 parents de l'école qui participent par exemple régulièrement aux sorties en tant qu'accompagnateurs soit un projet à 2000€.

La mise en place d'une communication (plaquette, valorisation de la démarche) pour 500€ serait un bonus.

Projet 4 : Parcours santé Magudas

Quartier de Magudas

Résumé du projet

Installation d'un équipement sportif extérieur (mobilier) du type de celui installé aux bords de jalles - parcours santé (gajac). Animations et RDV entre habitants. Animations ponctuelles l'été (CAP 33).

Analyse des services de la Ville

La proposition de l'habitante s'intègre dans des projets-orientations que la Ville avait imaginé pour l'installation des premiers équipements faits en bord de Jalles. Le succès de l'installation à Gajac permet d'identifier que ce projet est viable sous la réserve d'un minimum d'équipements à installer. En fonction des matériaux et des outils déployés le coût peut évoluer.

La dépense est totalement prise en charge par la Ville.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
<p>Pour permettre à l'aménagement de répondre aux objectifs santé, un panachage de 4 agrès et « machines » est nécessaire.</p> <p>Le temps de constitution du dossier pour le marché public et d'installation des équipements peut prendre 6 mois : ouverture en juin 2022.</p>	<p>La constitution d'un collectif d'habitant.e.s qui pourrait en faire usage dès l'installation et communiquer leur pratique pour permettre à d'autres habitant.e.s du quartier de venir les utiliser. Un focus sur les personnes âgés, isolées serait un bonus.</p>

Financement évalué par les services

Budget global : 12 000€ à 14 000€ avec comme outil (une box, une barre de traction, un banc d'abdo, un vélo elliptique, sol et panneau d'information + prévention)

Résumé du projet

Installer en bord de Jalles un lieu convivial de rencontres, l'été. Ce lieu pourrait être installé après des ateliers palettes pour constituer le mobilier (appel aux habitants). Il pourrait être utilisé en famille la journée pour piques-niques, goûters ; en soirée pour des apéros entre amis et le soir pour des animations culturelles : concerts, théâtre de rue. Exemple : Floirac où en supplément il existe une restauration sur place (« l'étang heureux », au bord d'un plan d'eau).

Analyse des services de la Ville

La proposition de l'habitante est complète et se situe dans le champ d'un projet d'animation sociale où de nombreux acteurs sont impliqués pour créer le lieu et l'animer. La mise en place de ce projet est viable, dans un temps plus long que l'année 2022 afin de mobiliser, coordonner et animer l'espace de « guinguette ». De plus, le lieu choisi est intégré dans un projet intercommunal avec Bordeaux Métropole (Opération d'Aménagement à Intérêt Métropolitain - OAIM). Il est sans doute nécessaire de construire ce projet par étapes de développement pour répondre aux besoins et améliorer le projet au fur et à mesure du temps.

Un projet d'aménagement du site « bord de jalles » en guinguette avait été pensé par les équipes techniques dans le cadre de l'OAIM.

Elles proposent une surface sur 2 niveaux de 25x25m dans lequel il pourrait être envisagé plusieurs scénarios d'aménagements sur la base des travaux suivants :

- Une surface de 300 à 625m² sur 2 niveaux, obligatoire vu le terrain.
- Un garde corps
- L'ensemble de la plate-forme est renforcé afin de répondre aux contraintes (danse, etc)
- Des réservations pour l'éclairage des lieux (lampions, projecteurs, etc.)
- Un accès PMR depuis le parking du Ball'en'Jall jusqu'à la guinguette.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Proposition de viabilisation du projet en 3 phases : - phase 1 : création espace et animation (restauration provisoire + programmation concert + installation provisoire) à l'initiative ville avec création d'un collectif habitant.e.s pour aider à la construction	La structuration d'un collectif d'habitant.e.s à l'engagement « mouvant » empêcherait l'opérationnalisation du projet, qui pourtant est attendue des habitant.e.s (comme une offre de service « ville ») Projet à impact financier important dans le cadre d'un aménagement + large nommé

<p>du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 : collectif habitant.e.s en charge de coordonner et être à l'initiative de développement (création de mobilier, création d'animation, conception offre supplémentaire éventuelle en restauration) + aménagement complémentaire ou étude de faisabilité pour aménagement structurant supplémentaire « OAIM bord de jalles » - Phase 3 : fin travaux structurants + développement animation collectif habitant.e.s + recherche délégataire concession restauration si succès par exemple + etc. 	<p>« bord de Jalles »</p>
---	---------------------------

Financement évalué par les services

Budget global : de 190 000€ (pour 300m²) à 340 000€ (pour 625m²) dont 50 000€ coût incompressible (études et accessibilité)

Animation (concert) : 15 000€

Note aux membres du Conseil Citoyen : La municipalité se questionne sur l'opportunité de prendre en charge ce projet, au delà du dispositif « budget participatif ». L'évaluation par les membres du CC permettrait d'obtenir un avis complémentaire.

Projet 6 : Composteur collectif

Quartier du Centre

Résumé du projet

L'objectif de ce projet est de permettre aux habitant.e.s de recycler leurs déchets compostables, sans pour autant posséder un composteur individuel. En effet, beaucoup d'habitants ne peuvent pas avoir de composteur individuel (manque d'espace, habitation en appartement), ne souhaitent pas s'en occuper, ou ne peuvent pas s'en occuper seul. Du coup, la création d'un espace de compostage collectif répondrait à ces manques. Le compost créé pourrait être valorisé auprès de professionnels (agriculteurs, paysagistes) ou bénéficier aux habitants pour leurs propres plantations.

Analyse des services de la Ville

Le projet est viable et finançable sur les crédits dévolus à la Ville par Bordeaux Métropole. Il s'agit à la fois de trouver le lieu du dépôt du composteur et d'identifier quel serait le collectif d'habitant.e.s qui pourrait faire vivre le projet : faire le démarrage, entretenir le composteur, communiquer et valoriser, inciter d'autres habitant.e.s à participer.

Les conditions de réussite sont contenues dans la désignation de ce groupe d'habitant.e.s en charge du composteur collectif. La communication du projet et ses bonnes pratiques pourrait permettre un développement de ces pratiques dans les autres quartiers de la Commune.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
<p>Bordeaux Métropole fournit le matériel – composteurs, bio-seaux, signalétique – puis accompagne gratuitement les porteurs de projets via une formation et un suivi spécifique.</p> <p>Les Ambassadeurs de la Transition Écologique (ATE) pourront être un appui, une aide dans cette démarche.</p>	<p>Entretien de ce composteur dévolu à un collectif d'habitant.e.s .Attention à la présence de nuisibles si entretien ou utilisation défectueux.</p> <p>Nécessité de définir un emplacement qui convient le mieux, y compris à des habitant.e.s n'ayant pas intégré la démarche : la communication reste primordiale (par le collectif) au regard des nuisances éventuelles (passage fréquents, bruit d'entretien, passage d'habitants, vigilance sur les « nuisibles (parasites et animaux)</p>

Financement évalué par les services : Contrat de Codev

Note aux membres du conseil citoyen : cette fiche est donnée pour information. Ce projet est retenu du fait du financement par le Contrat de développement avec Bordeaux Métropole.

Projet 7 : Poubelle ludique parc des jalles eco-responsable

Quartier de Gajac

Résumé du projet

Diminuer, voire supprimer le débordement des poubelles dans une démarche de mobilisation citoyenne pour le respect de l'espace collectif et sensibiliser à l'impact environnemental

Analyse des services de la Ville

Le projet est finançable et viable dans les compétences communales de la Commune. Il est à intégrer dans le plan de charge des services techniques comme un espace d'entretien et de récupération. Il est également à intégrer dans les missions des Ambadrices de la Transition Écologique (ATE) comme lieu d'éducation, de prévention, etc. Le projet est viable si un collectif d'habitant.e.s décide également de prendre le relais sur des moments de prévention et de communication sur les questions d'éducation à la réduction des déchets et au tri.

Cette poubelle devrait avoir comme objet principal la réduction des déchets plutôt qu'être un outil de collecte

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
L'éducation et la prévention dans le domaine de la réduction des déchets fait partie des missions des ATE.	Mobilier coûteux si achat direct mais incertitudes quant à la possibilité des services techniques de la réaliser en 2022.
La poubelle pourrait être soit achetée, soit conçue par les services techniques de la Commune.	Équilibre à trouver entre une intégration paysagère de la poubelle de tri afin qu'elle soit pédagogique et non un simple outil « collecte »: elle doit faire diminuer le nombre de déchets.
Cette nouvelle poubelle doit faire l'objet d'une inscription dans le plan de charge du service « cadre de vie » (entretien, collecte)	Les ATE ont à intégrer dans leur plan de charge cet espace comme lieu de passage et d'intervention.

Financement évalué par les services

Budget global : 2500€

Projet 8 : Station de gonflage/réparation vélos

Quartier du Centre

Résumé du projet

En 2019, une station de gonflage et de réparation a été installée en plein centre ville de Talence, en accès libre 24/24 heures et 7/7 jours. Elle répond aux besoins du quotidien des cyclistes de plus en plus nombreux en ville et dans la métropole.(...) Le but serait de mettre à disposition un outil pensé pour apprendre et accompagner les usagers de vélos et skateboard à la réparation ou à l'entretien de leur monture de manière totalement autonome. Ces stations pourraient garantir une utilisation confortable, pratique et sécurisée en leur fournissant directement le matériel nécessaire. (...). Cela rendrait service aux nombreux cyclistes et amateurs de vélo présents sur la ville de Saint-Médard-en-Jalles, sans compter les nombreux voyageurs qui aiment arpenter les rues et pistes cyclables de la Ville à la découverte du département.

Analyse des services de la Ville

Le projet est viable et il est financé par Bordeaux Métropole qui en a déjà installé sur la Commune (gare routière). Il se finance dans les crédits Codev et doivent s'intégrer dans le plan de charge des installations du plan Vélo.

La Ville peut proposer d'effectuer un travail de cartographie avec un collectif d'habitant.e.s pour trouver les lieux les plus impactants, mais également en vue de structurer un groupe de personnes en charge de la promotion sur l'usage de ces outils.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Choix des emplacements prévus dans le cadre de la construction du plan « vélo et autres mobilités actives » : ceci n'empêchant pas la mise en place d'un groupe d'habitant.e.s intéressé par la vie d'une station vélo dans leur quartier. La pose est à intégrer dans le plan de charge des services techniques de la Ville ainsi que dans la communication.	Attention aux dégradations de « premières installations » qui nuisent à l'efficacité du rendu de ce type d'installation « pratique » et « éducative ». Pas de permanence de la « Maison du Vélo » à Saint Médard Animations et ateliers de réparation possibles par les ambassadeurs du vélo mais devraient être relayés par un collectif d'habitant.e.s pour être efficace.

Financement évalué par les services : Contrat de Codev

Note aux membres du Conseil Citoyen : cette fiche est donnée pour information. Ce projet est retenu du fait du financement par le Contrat de développement avec Bordeaux Métropole.

Résumé du projet

L'objectif de ce projet est de continuer à faciliter la mobilité cycliste en renforçant les équipements mis à disposition de tous. En installant des pompes à vélos et des ateliers de réparation en libre service, à des endroits stratégiques de la ville, aux abords des pistes cyclables, le choix du vélo pour nos déplacements sera facilité.

Analyse des services de la Ville

Identique projet 8.

Le projet est viable et il est financé par Bordeaux Métropole

La Ville peut proposer d'effectuer un travail avec un collectif d'habitant.e.s

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
<p>Choix des emplacements prévus dans le cadre de la construction du plan « vélo et autres mobilités actives » : ceci n'empêchant pas la mise en place d'un groupe d'habitant.e.s intéressé par la vie d'une station vélo dans leur quartier.</p> <p>La pose est à intégrer dans le plan de charge des services techniques de la Ville ainsi que dans la communication.</p>	<p>Attention aux dégradations de « premières installations » qui nuisent à l'efficacité du rendu de ce type d'installation « pratique » et « éducative ».</p> <p>Pas de permanence de la « Maison du Vélo » à Saint Médard</p> <p>Animations et ateliers de réparation possible par les ambassadeurs du vélo mais devraient être relayés par un collectif d'habitant.e.s pour être efficace.</p>

Financement évalué par les services : Contrat de Codev

Note aux membres du Conseil citoyen : cette fiche est donnée pour information. Ce projet est retenu du fait du financement par le Contrat de développement avec Bordeaux Métropole.

Projet 10 : Création d'une boîte à livres à Corbiac

Quartier de Corbiac

Résumé du projet

Proposer l'échange gratuit de livres entre les habitants du quartier grâce à une boîte à livres facile d'accès.

Analyse des services de la Ville

Des boîtes à livres ont été construites par des collectifs d'habitant.e.s. Un modèle de boîte est disponible au service technique. Il s'agit de faire attention, s'agissant du mobilier urbain, qu'il soit respectueux de certaines normes.

Il est possible de faire un achat « tout compris » mais n'aura pas le même impact dans la vie de quartier.

Sur Corbiac, l'installation près de l'école, où les commerces, pourraient permettre une sécurité contre la malveillance.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Un collectif d'habitant.e.s en charge de la construction de la boîte à livres. Il pourra à la suite pourrait entretenir la boîte et accompagner « sa vie » (règle de vie, règle de récolte etc).	Boîte à livres vandalisée
Le collectif ne devrait il pas être connecté à l'école ?	Règles de vie de la boîte à livres non respectées si lieu public
Trouver un lieu conforme aux règles des mobiliers en espace public.	Investir un financement pour un espace qui pourrait partir en désuétude du fait de la disparition du collectif d'habitant.e.s
Achat matériel par la Ville – accompagnement possible	

Financement évalué par les services

Budget global : 500€ achat de matériaux

Projet 11 : Asseyons nous et bavardons – banc et table devant la maison de retraite

Quartier du Centre

Résumé du projet

Installer des bancs et tables le long de la piste cyclable Rue Frédéric Delmestre.

Objectif: Proposer des espaces de pauses repos et bavardages pour les résidents de l'EHPA Flora Tristan et leurs visiteurs, les familles qui rentrent de l'école et les promeneurs.

Finalité: Créer des espaces de rencontres à proximité des lieux de vie.

Analyse des services de la Ville

Cette demande a été également faite par l'Epah Flora Tristan qui avait proposé des options sur les endroits de pose du mobilier urbain. Aucune difficulté apparente à ce projet.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Faire coïncider le projet avec les demandes de Epah (résidents et professionnels) sur le mobilier urbain à installer.	Aucune

Financement évalué par les services

Budget global : 13 000€ pour 6 bancs et 4 tables

Projet 12 : Abri collectif

Quartier de Magudas

Résumé du projet

Le stade de Magudas est fréquenté par de nombreux utilisateurs du quartier, dans le cadre de la pratique du foot ou par les écoles et pour les activités périscolaires. En cas d'intempéries ou de forte chaleur il n'y a, à proximité, aucune zone arborée ou bâtie permettant de se protéger, de s'asseoir à l'abri. La construction d'un abri permettrait de sécuriser la pratique sportive libre, encadrée ou en club sur le stade de Magudas.

Analyse des services de la Ville

Cette demande est connue des services et a fait l'objet de plusieurs « allers-retours » entre l'association porteuse de la demande, le centre social, et d'autres associations potentiellement intéressées par cet abri couvert. La construction d'un abri couvert très polyvalent est difficilement conciliable avec de l'équipement modulaire peu résistant et pérenne dans le temps. Les services techniques avaient projeté une construction à coût onéreux mais plus structurant.

Si le projet est retenu, il faut prévoir un achat d'un mobilier d'une surface minimum importante.

Les services techniques évaluent financièrement plusieurs hypothèses qui correspondent au projet de budget participatif et vont au-delà.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Avant commande, vérifier que l'ensemble des parties prenantes du quartier sont d'accord avec ce qui pourrait être installé. Établir un collectif pilote en charge de faire vivre cet espace s'il doit être partagé par plusieurs utilisateurs en gestion « libre »	Potentiel conflits d'usage et dégradation sur mobilier non structurant (achat de module type algeco couvert)

Financement évalué par les services

Budget global : 100 000€ (estimation des services de la Ville)

le candidat avait estimé à 25 000€ le projet ce qui semble peu réaliste.

Note aux membres du conseil citoyen : La Municipalité se questionne sur l'opportunité de prendre en charge ce projet, au delà du dispositif « budget participatif ». L'évaluation par les membres du CC permettrait d'obtenir un avis complémentaire.

Projet 13 : Piste de pétanque à Magudas

Quartier de Magudas

Résumé du projet

Il s'agit de créer une piste de pétanque (et de billes pour les plus jeunes) à côté du parcours vélo et d'installer des bancs et une table côté boudrome à côté de la piste d'apprentissage vélo.

Analyse des services de la Ville

Le projet est viable et peut être installé sur le lieu indiqué sans pouvoir faire un dispositif complet tel que construit à la gare ou à Hastignan par exemple.

Il s'agit de proposer : une piste, un lieu d'assise et des espaces de circulation.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
<p>Travail de construction avec le collectif d'habitant.e.s. Communication à intégrer vers les habitant.e.s du quartier notamment pour éviter des conflits d'usages</p> <p>Le travail avec le centre social pour intégrer le lieu de vie paraît un levier important</p>	<p>Lieu exiguë qui ne pourra être étendu par la suite avec une faiblesse du nombre de personnes potentiellement présent.e.s sur le site les moments d'activité.</p> <p>Pour l'éclairage, attention aux utilisations nocturnes (riverains mécontents), c'est pourquoi il est conseillé de ne pas mettre d'éclairage qui fonctionne tard le soir sur la zone.</p> <p>Le fleurissement hors sol de cette zone est déconseillé (trop de dégradation, arrosage). Il est possible toutefois d'arborer de nouveau cette zone.</p>

Financement évalué par les services

Budget global : 22500€ (Un terrain de boule de 15x4m avec 2 bancs. sans éclairage)

Projet 14 : Création d'une boîte à livres à Magudas

Quartier de Magudas

Résumé du projet

Installation d'une nouvelle boîte à livres plus grande. Celle actuelle est trop petite.

Analyse des services de la Ville :

Une boîte est déjà existante. La création d'une nouvelle boîte n'entraîne aucune difficulté si elle est gérée de la même manière que la première. La Ville propose l'achat du matériel et un collectif d'habitant.e.s avec ou sans le centre social construit, fait vivre et entretient la boîte à livres.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
<p>Un collectif d'habitant.e.s en charge de la construction de la boîte à livres et qui à la suite pourrait entretenir la boîte et accompagner « sa vie » (règle de vie, règle de récolte etc).</p> <p>Trouver un lieu conforme aux règles des mobilier en espace public.</p> <p>Achat matériel par la Ville – accompagnement possible</p>	<p>Boîte à livres vandalisée</p> <p>Règles de vie de la boîte à livres non respectées si lieu public</p>

Financement évalué par les services

Budget global : 500€

Projet 15 : Jardins partagés 1 et 2 & bacs de culture, récupérateur d'eau

Quartier du Centre

Résumé des 2 projets

Des bacs disséminés le long des trottoirs, entre les quartiers, dans lesquels seraient cultivés des herbes aromatiques, des baies comestibles, des légumes racines. Disséminer des bacs avec des cultures tels que herbes aromatiques, légumes racines, fruits, accessibles à tout le monde.

Disséminer des Bacs de cultures (plantes aromatiques, tomates cerises, ...) et des récupérateurs d'eau, pour faire des zones vertes ouvertes à tous. Ces bacs seront à la hauteur de personnes en fauteuil roulant, rendant accessible l'activité à tous. Permettre le vivre ensemble autour d'une activité de jardinage collective.

Analyse des services de la Ville

Le label « Ville Fleuries » impose à la Commune des caractéristiques des espaces publics qui doivent être connues pour l'installation de bacs, etc. Un travail entre les services de la Ville et le collectif d'habitant.e.s investis dans cette démarche est une nécessité.

D'autre part, ce collectif du quartier centre doit voir le jour pour permettre la vie, l'entretien de ces bacs et jardins partagés.

Les services de la Ville plantent déjà des baies, herbes comestibles qui ne sont pas assez bien connus du grand public. Une information sur les lieux de récoltes possibles pourrait être également envisagée pour les nouveaux bacs et les lieux existants.

Les services proposent également qu'un de ces aménagements soit à Hastignan. Il pourrait se connecter à un projet de rénovation de l'espace public à côté du centre social de l'asco.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Création d'un collectif d'habitant.e.s permettant de construire le projet sur le quartier Centre. Vérification des lieux possibles en relation avec le label «Ville Fleuries »	Installation de bacs non entretenus par les habitant.e.s qui finissent en désuétude avec une obligation de retrait à N+ 1 année.

Financement évalué par les services

Budget global : 12 000€ pour 15 bacs (centre et autres quartiers)

Projet 16 : Plantations d'arbres

Quartier indéterminé

Résumé du projet

Planter des arbres sur les espaces disponibles de la Commune mais également sur les espaces verts des sociétés privées (si elles sont d'accord).

Analyse des services de la Ville

Le projet « un million » d'arbres de Bordeaux Métropole permet la plantation d'arbres sur l'agglomération. La Ville plante déjà de nombreux arbres, et nouvellement, suivant la méthode des forêts « Miyawaki ». Cette initiative doit pouvoir se relayer avec un collectif d'habitant.e.s pour entretenir et accompagner la pratique (atelier éducatif, explication, surveillance quotidienne).

Ce projet peut s'intégrer dans l'action municipale en créant un collectif d'habitant.e.s pour travailler pas exemple l'incitation des propriétaires privés (entreprises) à planter des arbres. Dans le budget participatif, il est proposé qu'une enveloppe soit dédiée pour ce collectif.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Créer un collectif d'habitant dans l'idée de prolonger l'idée des forêts « Miyawaki »	Pas de difficulté potentielle. Le projet existe déjà.
Cartographier l'existant pour – en relation avec l'appel à projet Bdx Métropole – trouver les espaces potentiellement à boiser	À noter : il faut une surface minimum de 200m ² pour être lisible dans le paysage.
Aller + loin dans une démarche d'urbanisme	

Financement évalué par les services

Budget global : la ville possède un budget global pour la plantation d'arbres.

La proposition d'un travail sur un autre espace de forêt de type Miyawaki fait apprécié le coût comme suite : Pour 200m², il faut compter 10 000€.

Note aux membres du conseil citoyen : cette fiche reste soumise à l'évaluation du fait de la proposition des services en relation avec la fiche du candidat. Si en soi, le projet est retenu du fait du programme « un million d'arbres », l'avis des membres du CC est attendu sur la proposition complémentaire (une forêt et le montage d'un collectif d'habitant.e.s).

Projet 17 : Parcours pédagogiques bois en lisière urbaine de Cérillan

Quartier de Cerillan

Résumé du projet

L'objectif est de faire découvrir la nature en se fondant dans le milieu naturel, accompagné de thèmes pédagogiques. 1 La vie cachée dans l'herbe et la forêt (les insectes) 2 L'eau et l'écosystème du milieu aquatique 3 Les quatre saisons dans notre forêt connaissance des feuillus et conifères 4 Faune et flore de notre paysage local 5 Notre commune, son histoire, ses origines rurales 6 L'homme dans le milieu naturel, modes de chasses ancestraux 7 Chantiers nature, nettoyage de printemps 8 Sentier promenade, circuit d'orientation, les traces d'animaux 9 Les déchets, cycles et recyclages

Analyse des services de la Ville

Ce projet est connu par les services techniques de la Commune. Il s'agit essentiellement d'installation de panneaux et d'un nettoyage des chemins.

La relation avec des groupes d'enfants pour faire vivre ses animations pédagogiques dépendent de l'école (et du Claé).

Attention, le nettoyage pourra être effectué en première instance par les services de la Ville, en relation avec les propriétaires des domaines. L'entretien par la suite devra être effectué par un collectif d'habitant.e.s concerné.e.s par la démarche.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Accord des propriétaires pour utilisation pédagogique des bois (entretien – pose de panneau repère) : ceci est un incontournable	La Ville ne peut pas prendre en charge l'animation pédagogique : elle dépend de la vie du collectif et souhait de(des) école(s). Le projet doit pouvoir s'adapter
Mise en place d'un collectif d'habitant.e.s pour entretien et mise en vie des actions pédagogiques.	Accord des propriétaires sur installation pérenne. Il peut s'agir de diminuer le projet à des fiches pédagogiques repères sans inscription dans l'espace de la forêt pour des questions de responsabilité.
Travail avec l'école et Claé pour pérennisation des actions pédagogiques, voir avec l'Inspection pour l'étendre à d'autres écoles que Cérillan.	

Financement évalué par les services : 8 000€

Projet 18 : Parcours pédagogique en Bord de Jalles

Quartier de Magudas

Résumé du projet

Création d'un cheminement le long des 2 Jalles pour randonneurs, promeneurs et enfants pour redécouvrir la flore et la faune de la forêt de Magudas.

Analyse des services de la Ville

La création d'un cheminement le long des deux Jalles pose de nombreuses difficultés. Le projet n'est pas viable en l'état.

Il est viable seulement sur les parties où la Ville est propriétaire des abords des Jalles : c'est à dire sur une petite partie. Cependant, il peut être imaginé que ce projet soit le début d'un plus vaste d'aménagement.

Si ce projet était accepté, il pourrait être conçu de la manière suivante : une partie entretien pour accès aux Jalles « Ville » ; une partie pour la pose de quelques panneaux pédagogiques.

Ce projet pourrait faire naître un collectif d'habitant.e.s afin d'imaginer un projet + vaste et débiter un cahier des charges d'aménagement de la Jalle. Ce cahier des charges pourrait permettre de démarrer un aménagement sur la partie « Ville », allant plus loin qu'un simple nettoyage (année 2023).

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Créer un collectif d'habitant.e.s intéressé par l'aménagement de la Jalle. Corriger le projet pour effectuer des aménagements sur les seuls espaces appartenant à la Ville. S'engager dans un cahier des charges permettant l'élaboration d'un projet d'aménagement pérenne et structurant pour le quartier	Projet avec peu d'espace exploitable Projet dont la dimension est plus large que les possibilités réelles actuelles

Financement évalué par les services

Budget global : 30 500€ (dont une étude à 20 000€)

Projet 19 : Jardin de voisins à partager à Gajac

Quartier de Gajac

Résumé du projet

Créer du lien entre voisins, montrer aux enfants comment poussent les légumes (notre rue mène à une école primaire), solidarité avec les plus démunis si il y a beaucoup de légumes.

Analyse des services de la Ville

Le projet est viable dans la mesure où un collectif d'habitant.e.s est déterminé et qu'il permet la création, la vie et l'entretien de ce jardin partagé. Les services de la Ville ont uniquement à prévoir la première installation du jardin.

Le lieu est identifié. Il s'agit cependant de le « sécuriser » par une identification précise et éviter les dégradations.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Identification précise du collectif d'habitant.e.s en charge de la création, animation, vie et suivi du jardin partagé	Investir un financement important pour un espace qui part en désuétude du fait de la disparition du collectif d'habitant.e.s
Prendre garde de ne pas minimiser la première installation en faisant à moindre coût ce qui pourrait nuire à la pérennité	
Les services de la Ville ne feront pas vivre cet espace sauf pour le démarrage	

Financement évalué par les services

Budget global : 5 000€

Projet 20 : Plantation d'arbres fruitiers

Quartier Hasitignan

Résumé du projet

Planter des arbres fruitiers et/ou vignes pour favoriser la biodiversité et la co-réalisation autour d'un projet qui profite à tous.

Analyse des services de la Ville

Le projet « un million » d'arbres de Bordeaux Métropole permet la plantation d'arbres sur l'agglomération. La Ville plante déjà de nombreux arbres, et nouvellement suivant la méthode des forêts « Miyawaki ». Cette initiative doit pouvoir se relayer avec un collectif d'habitant.e.s pour entretenir et accompagner la pratique (atelier éducatif, explication, surveillance quotidienne).

La Ville plante déjà de nombreux arbres fruitiers dans les espaces publics. Elle ne communique pas forcément sur ces plantations. Tel qu'il est proposé le projet est donc viable voire déjà opérationnalisé.

Les services techniques proposent d'effectuer un « verger partagé », c'est à dire l'identification d'un ou plusieurs espaces urbains avec une plantation unique d'arbres fruitiers, ce qui permettrait à un collectif d'habitant.e.s de le faire vivre, de l'entretenir et de récolter des fruits. Les services proposent cet espace à Hasitignan. Il pourrait se connecter à un projet de rénovation de l'espace public à côté du centre social de l'ASCO.

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
Identification d'un collectif d'habitant.e.s pour faire vivre le projet (création espace à vie et entretien) Temps de création de l'espace avec arrivée d'eau, clôture (ou pas), panneau d'information. Bonne communication avec les habitant.e.s du quartier pour permettre une appropriation correcte du projet.	Investir un financement important pour un espace qui part en désuétude du fait de la disparition du collectif d'habitant.e.s

Financement évalué par les services

Budget global : 25 000€

Projet 21 : Partage de Co – lutte contre l’illétronisme

Quartier indéterminé

Résumé du projet

Partage2Co est né de l'idée de réduire la fracture numérique pour les personnes en difficultés, peu ou pas équipées d'outils informatiques tels que ordinateurs, smartphones, connexion internet, (...). Nous avons donc cherché à résoudre le problème de la formation et de l'accompagnement de ce public non connecté et avec peu de moyens vers le monde du numérique. (...). L'outil proposé consiste en un jeu de cartes classique (32 ou 54 cartes). Il sera possible de jouer aux jeux traditionnels tels que belote, rami, réussite, ... comme sur n'importe quel jeu de cartes. La particularité supplémentaire de ce jeu est qu'au centre de la carte, au recto, on trouvera quelques pictogrammes, croquis ou images récapitulant une action élémentaire de formation au numérique : par exemple, l'action élémentaire "accéder à internet". Peu de texte sera présent afin de convenir à tous les publics, notamment les primo-arrivants, ou les personnes en situation d'illettrisme. Enfin, on trouvera également un QR Code, permettant d'accéder, le moment opportun, à des ressources supplémentaires en sortie de formation.

Analyse des services de la Ville

Le projet est en construction et doit être opérationnalisé par la « production » de l’outil, la définition des actions élémentaires de formation (dont les pictogrammes) et son expérimentation dans des ateliers de formation. Ces ateliers existent déjà - à l’initiative de la Ville – et pourrait servir de test en vue du réajustement. Puis ensuite, il faut permettre une dissémination du projet dans d’autres espaces de formation privés et partenaires de la Ville.

Le projet est en phase de « faisabilité-viabilité ». il n’est pas totalement « opérationnalisable ».

Le budget participatif pourrait servir pour prototyper le jeu de cartes et d’autres financements permettraient une mise en production du projet s’il s’avérait obtenir une évaluation satisfaisante sur le bassin « Saint Médard en Jalles »

Modalités pour réussir le projet	Difficultés potentielles à résoudre
<ul style="list-style-type: none">- Rencontrer des publics « tests » (CCAS, Mission locale, centres sociaux, service population, Médiathèques, service Emploi...).- Construire le projet pédagogique et le contenu des cartes. (pictogramme et ressources liées aux QR codes) avec les différents acteurs de formation participant à la lutte contre l’illétronisme sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none">- Calendrier annuel qui nécessite une coordination « Ville » du projet pour expérimenter dès septembre 2022.- Partenariats financiers complémentaires pour financer l’après période test et les organismes de formation pour pérenniser le projet (environ 21 500€ selon les candidats)- L’évaluation du projets et de son impact post-formation (suivi des personnes bénéficiaires du jeu en cohorte).

<ul style="list-style-type: none">- Trouver un graphiste/designer pour prototyper les cartes.- Vérifier que le conseiller numérique soit un intervenant, voire le coordinateur du projet dans une vision transversale	<ul style="list-style-type: none">- le projets nécessite un pré-requis : les personnes concernées doivent être équipées d'un smartphone (lecture de QR code).
--	---

Financement évalué par les services

Budget global : 5000€ (prototypage avec création de 5 blocs de cartes à jouer + correction du jeu à la suite évaluation des tests).

Tableau Budget Participatif

Récapitulatif

Projet	Quartier	Budget	Remarques viabilité
1 - Cheminement poétique	Corbiac	11 000 €	
2 – Création lieu d'accueil	Gajac	2500 €	Ce financement serait une subvention pour le Centre social
3 – Sauve qui peut	Cerillan	2 500 €	
4 – Parcours santé	Magudas	14 000 €	
5 - Guinguette	Gajac	355 000€	Complexité de l'action La Ville fait une proposition complète mini 205 000€
6 – Composteur Collectif	Centre	Bdx M	Projet retenu : Pris en charge par Bordeaux Métropole
7 – Poubelle ludique	Gajac	2 500 €	
8 – Station de gonflage	Centre	BdxM	Projet retenu : Pris en charge par Bordeaux Métropole
9 – Station de gonflage	Hastignan	BdxM	Projet retenu : Pris en charge par Bordeaux Métropole
10 – Création boîte à livres 1	Corbiac	500 €	
11 – Asseyons nous bavardons	Centre	13 000 €	
12 – Abri collectif	Magudas	100 000 €	Complexité de l'action La Ville fait une proposition complète
13 – Piste de pétanque	Magudas	22 500 €	
14 – Création boîte à livres 2	Magudas	500 €	
15 – Jardins partagés 1 et 2	Centre	12 000 €	La Ville propose d'étendre à plusieurs quartiers
16 – Plantations d'arbres	Toute la ville	10 000€	La Ville propose une action complémentaire
17 – Parcours à Cérillan	Cerillan	8 000 €	
18 – Parcours à Magudas	Magudas	30 500 €	Complexité de l'action le coût s'entend avec une étude
19 – Jardins des voisins	Gajac	5 000 €	
20 – Arbres fruitiers	Hastignan	25 000 €	Proposition du lieu G Brassens dans le cadre d'un projet global du Centre Social
21 – Partage de Compétences	Toute la ville	5 000 €	La Ville fait une proposition sur la base du projet



Budget Participatif

Dossier Évaluation qualitative

à l'attention des membres du Conseil Citoyen

Ce dossier est à remettre à la mission « participation citoyenne » le 15 octobre 2021 au plus tard afin de collecter l'ensemble des évaluations des membres du Conseil Citoyen.

Nom :

Prénom :

Tableau d'évaluation qualitative 1/4

Le commun :

Il concerne des espaces publics ouverts à toutes et tous
Il propose ou améliore des espaces de rencontres, des espaces de vie
Il améliore des services existants ou propose de nouveaux services utiles au plus grand nombre
Il favorise l'accès à des biens communs ou en améliore l'usage (Eau, Transports, Forêts, Culture)

Projet	Pas du tout 1	Pas assez 2	En partie 3	Plutôt bien 4	Largement 5	Totalement 6
1 - Cheminement poétique						
2 - Création lieu d'accueil						
3 - Sauve qui peut						
4 - Parcours santé						
5 - Guinguette						
6 - Composteur Collectif						
7 - Poubelle ludique						
8 - Station de gonflage						
9 - Station de gonflage						
10 - Création boîte à livres 1						
11 - Asseyons nous bavardons						
12 - Abri collectif						
13 - Piste de pétanque						
14 - Création boîte à livres 2						
15 - Jardins partagés 1 et 2						
16 - Plantations d'arbres						
17 - Parcours à Cérillan						
18 - Parcours à Magudas						
19 - Jardins des voisins						
20 - Arbres fruitiers						
21 - Partage de Compétences						

Tableau d'évaluation qualitative 2/4

L'utilité sociale :

Il correspond aux attentes d'un grand nombre de personnes et notamment ceux qui en ont le plus besoin
Il répond à un besoin social dans le domaine de la santé, le handicap, la mixité sociale ou générationnelle, l'entraide, l'éducation populaire

Projet	Pas du tout 1	Pas assez 2	En partie 3	Plutôt bien 4	Largement 5	Totalement 6
1 - Cheminement poétique						
2 – Création lieu d'accueil						
3 – Sauve qui peut						
4 – Parcours santé						
5 - Guinguette						
6 – Composteur Collectif						
7 – Poubelle ludique						
8 – Station de gonflage						
9 – Station de gonflage						
10 – Création boîte à livres 1						
11 – Asseyons nous bavardons						
12 – Abri collectif						
13 – Piste de pétanque						
14 – Création boîte à livres 2						
15 – Jardins partagés 1 et 2						
16 – Plantations d'arbres						
17 – Parcours à Cérillan						
18 – Parcours à Magudas						
19 – Jardins des voisins						
20 – Arbres fruitiers						
21 – Partage de Compétences						

Tableau d'évaluation qualitative 3/4

L'environnement :

Il respecte et préserve les espèces,
Il protège les espèces, contribue à la non artificialisation des sols ou favorise la biodiversité,
il n'est pas source de génération de CO2 permet des économies d'énergies ou de ressources,
il contribue à une alimentation saine et durable ou favorise la consommation de produits bio et locaux

Projet	Pas du tout 1	Pas assez 2	En partie 3	Plutôt bien 4	Largement 5	Totalement 6
1 - Cheminement poétique						
2 – Création lieu d'accueil						
3 – Sauve qui peut						
4 – Parcours santé						
5 - Guinguette						
6 – Composteur Collectif						
7 – Poubelle ludique						
8 – Station de gonflage						
9 – Station de gonflage						
10 – Création boîte à livres 1						
11 – Asseyons nous bavardons						
12 – Abri collectif						
13 – Piste de pétanque						
14 – Création boîte à livres 2						
15 – Jardins partagés 1 et 2						
16 – Plantations d'arbres						
17 – Parcours à Cérillan						
18 – Parcours à Magudas						
19 – Jardins des voisins						
20 – Arbres fruitiers						
21 – Partage de Compétences						

Tableau d'évaluation qualitative 4/4

Le bien être :

Il facilite le quotidien et améliore la qualité de vie dans les quartiers (nature, proximité, calme, facilité d'accès),

Il contribue à se sentir en sécurité,

Il développe la convivialité, la socialisation, le vivre ensemble,

Il propose de nouveaux services, met à disposition des « choses », offre du (le) choix.

Projet	Pas du tout 1	Pas assez 2	En partie 3	Plutôt bien 4	Largement 5	Totalement 6
1 - Cheminement poétique						
2 - Création lieu d'accueil						
3 - Sauve qui peut						
4 - Parcours santé						
5 - Guinguette						
6 - Composteur Collectif						
7 - Poubelle ludique						
8 - Station de gonflage						
9 - Station de gonflage						
10 - Création boîte à livres 1						
11 - Asseyons nous bavardons						
12 - Abri collectif						
13 - Piste de pétanque						
14 - Création boîte à livres 2						
15 - Jardins partagés 1 et 2						
16 - Plantations d'arbres						
17 - Parcours à Cérillan						
18 - Parcours à Magudas						
19 - Jardins des voisins						
20 - Arbres fruitiers						
21 - Partage de Compétences						

Tableau récapitulatif Évaluation qualitative

Reportez les notations par critère et faites un classement par quartier
Ce tableau et le classement fera l'objet de la discussion au Conseil Citoyen

Projet	Bien commun	Utilité sociale	Environnement	Bien être	Total
1 - Cheminement poétique					
2 – Création lieu d'accueil					
3 – Sauve qui peut					
4 – Parcours santé					
5 - Guinguette					
6 – Composteur Collectif					
7 – Poubelle ludique					
8 – Station de gonflage					
9 – Station de gonflage					
10 – Création boîte à livres 1					
11 – Asseyons nous bavardons					
12 – Abri collectif					
13 – Piste de pétanque					
14 – Création boîte à livres 2					
15 – Jardins partagés 1 et 2					
16 – Plantations d'arbres					
17 – Parcours à Cérillan					
18 – Parcours à Magudas					
19 – Jardins des voisins					
20 – Arbres fruitiers					
21 – Partage de Compétences					

Au final, par quartier, quels seraient les 12 projets (2 par quartier) que vous retiendrez ?

Pour le Centre – La Boétie :

Pour Est 1 (Gajac – Berlincan) :

Pour Est 2 (Corbiac - Village Expo) :

Pour le Sud (Magudas) :

Pour Ouest 1 (Cérillan, le Lignan, Issac) :

Pour Ouest 2 (Hastignan – La Garenne – Caupian) :

(... et s'il y avait un projet pour toute la Ville : ...)